



Announce du prix “Raffaele Masto” pour soutenir et encourager l’activisme civique en Afrique

Prix promu par Fondazione Amani et financé par le Comité “Amici di Raffa”

1) Objet de l’avis de concours

A travers la sélection à ce concours, le prix a pour but de soutenir et de promouvoir un ou plusieurs un ou plusieurs représentants de la société civile africaine. Nous choisirons des personnes qui se sont distinguées par leur engagement civique, indépendamment de leur profession et de leur environnement : activistes, intellectuels, étudiants, journalistes, journalistes citoyens, blogger, environnementalistes, syndicalistes, artistes ... quiconque par son action s’est opposé au brimades, à l’illégalité et aux prévarications et a démontré audace et talent, abnégation et générosité, courage et intégrité morale, dévouement envers les opprimés.

La candidature peut être spontanée mais doit être soutenue et présentée par une organisation ou un comité national ou international, qui devra être garant du rôle joué par le candidat.

2) Destinataires du concours

La participation est ouverte exclusivement aux **citoyens africains** qui vivent et habitent sur le continent africain et opèrent en Afrique. Leur activité sociale/politique/culturelle doit être effective au moins au cours des trois dernières années et leur action doit être documentée entre 2017 et 2020.

3) Montant du prix

Le prix, financé grâce aux fonds recueillis lors de la campagne “Prix Raffaele Masto” et les dons privés, attribuera la somme de 3000 euros au vainqueur ou bien deux prix de 1500 euro si ex aequos. Le ou les vainqueurs seront également invités en Italie afin de présenter leur œuvre. Toutes les dépenses relatives au séjour seront prises en charge par l’organisation ainsi que la cérémonie de remise des prix.

4) Modalités et termes de présentation de la demande

La demande de participation devra être envoyée avant le **30 mai 2021** à l’adresse info@amicidiraffa.it indiquant en objet :

“Nom Prénom – PRIX RAFFAELE MASTO ”.

La demande doit en outre contenir les indications suivantes :

- Organisation / comité qui présente le ou la candidate.

- Nom et prénom du ou de la candidate.
- lieu et date de naissance
- adresse postale, adresse email et numéro de téléphone de l'organisation ou comité qui présente le ou la candidate. Les communications concernant le prix seront envoyées à ces adresses.

Les documents suivants devront être joints à la demande :

- * La photocopie de la carte d'identité et si possible du passeport du ou de la candidate.
- * Une brève biographie du ou de la candidate rédigée dans l'une de ces langues : italien, anglais, français, portugais.
- * Un exposé de quelques lignes qui résume l'activité sociale/politique/culturelle menée par le ou la candidate dans l'une des langues suivantes : italien, anglais, français, portugais. Pas plus de 5400 caractères.

Cet exposé devra spécifier :

le lieu et la durée de l'activité,

les besoins identifiés les plus urgents,

les bénéficiaires,

les difficultés rencontrées,

les perspectives,

si le candidat a déjà fait l'objet de reconnaissances locales nationales et internationales.

Le jury appréciera également l'envoi éventuel de matériel photographique ou vidéo qui l'aidera à l'évaluation des candidatures pour le prix

5) Jury

La commission qui évaluera les candidatures et assignera les prix sera multidisciplinaire et composée de :

Giselle Akhrou Masto, président de l'association "Amici di Raffa"

Marco Trovato, directeur de la revue Africa;

Paolo Rumiz, écrivain et journaliste;

Don Virginio Colmegna, directeur de la Maison de la Charité

Claudio Agostoni, journaliste;

Angelo Ferrari, journaliste;

Marcella Meciani, Directrice éditoriale des éditions Vallardi;

Francesco Cavalli, journaliste de "Hic sunt leones";

Silvia Giacomini, journaliste;

Roberto Mazza, opérateur santé social;

Elisabetta Jankovic, free lance et professeur d'art

Le jury tiendra compte des critères suivants :

- * pertinence de l'action du ou de la candidate par rapport aux thématiques définies (max 35 points)
- * difficulté du contexte dans lequel l'action se déroule (25 points)
- * impact de l'activité réalisée dans son contexte local (max 20 points)
- * caractère innovant de l'action (max 10 points)
- * retombée que le prix pourra avoir sur la visibilité du sujet (max 10 points)

En cas d'égalité, le prix (3000 €) sera partagé entre les deux vainqueurs. Si les vainqueurs devaient être plus nombreux; le prix sera attribué aux deux candidats les plus jeunes.

6) Remise des prix

La communication du ou de la vainqueur sera publiée sur le site internet dédié au prix le dimanche **30 juin**, et le ou la vainqueur sera averti(e) les jours suivants par email et téléphone.

Le remise des prix aura lieu lors d'une cérémonie publique qui se déroulera à Milan, dans un lieu qui reste à définir.

7) Publicité

L'annonce du concours a été publiée sur le site internet de l'Association "Amici di Raffa" à l'adresse mail <http://www.amicidiraffa.it>, et a été communiquée à tous les organes de presse italiens, aux associations et organisations qui travaillent sur le continent africain afin d'en garantir la diffusion la plus large possible.

8) Règlement

Les candidats pour pouvoir participer au concours doivent accepter le présent règlement. Pour toute information, les candidats peuvent contacter l'Association "Amici di Raffa" à l'adresse e-mail info@amicidiraffa.it.

9) Protection de la vie privée

Conformément à l'article 13 du règlement européen sur la protection de la vie privée 679/2016, l'Association Amici di Raffa précise que :

* L'Association Amani, qui a son siège social, via Tortona ,via Tortona 86, Milano, 20144, te. +39.02.48951149, fondazione@amaniforafrica.it sera responsable du traitement des données personnelles.

* Les données personnelles seront traitées exclusivement à des fins de sélection des candidatures présentées au concours et conformément au règlement.

* Pour le traitement des données personnelles relatif au concours, le consensus du candidat n'est pas nécessaire.

* Le partage des informations personnelles est facultatif mais son refus empêchera la participation au concours.